

Formation de formateur fédéral de techniciens bénévoles module 2 (FF2) Paris

OBJECTIFS VISES

- Les participants devront être en mesure, à partir de la reprise des éléments de méthode sur la formation d'adultes, d'analyser leur pratique de formateur et de responsable de formateur.
- Ce stage constitue la deuxième partie de la formation de Formateur Fédéral permettant la délivrance de l'agrément « Formateur Fédéral », pour une durée de 3 ans.

PUBLICS ET PRE-REQUIS

- Personnes désirantes s'impliquer dans la formation des diplômés fédéraux d'encadrement technique de la FFbAD.
- Titulaires du FF1 ou passerelle (cf. Règlement).

Effectifs de la formation : 8 à 20 stagiaires

Formation accessible aux personnes en situation de handicap :



LIEU, DATE & DUREE

15h de formation **du 03 au 05 juillet 2024, du mercredi (13h30) au vendredi (12h30).**

Lieu : Paris

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Via le formulaire d'inscription : <https://forms.office.com/e/tWCUzLGp7c>
- Contact : clarence.touze@ffbad.org.

TARIF ET PRESTATIONS

- Frais pédagogiques : 600€
- Les frais annexes sont à la charge du stagiaire.

Pour les salariés, ces frais peuvent être pris en charge par l'OPCO, sous réserve d'en faire la demande 1 mois avant le début de la formation.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Positionnement réalisé au moyen d'un questionnaire préalable.
- Séances de formation en salle de cours avec paperboard, wifi et vidéoprojecteur.
- Apports théoriques.
- Etudes de cas.
- Remise de documentation.

Formation placée sous la responsabilité pédagogique de Vincent VANHULLE, responsable de FormaBad et titulaire du BEES 2 option Badminton.

PROGRAMME

- Analyse des pratiques de formateur,
- Echanges sur les différentes étapes de la mise en œuvre d'une formation fédérale à partir du choix fait par les participants,
- Intégration des modalités pédagogiques multimodales.
- Questions-réponses sur les aspects réglementaires et sur l'évolution de la formation des cadres au sein de la FFbAD,
- Approfondissement des champs théoriques relatifs à la formation d'adultes.

SUIVI ET EVALUATION

- A l'issue de la formation, les stagiaires se verront délivrer l'agrément de Formateur Fédéral de Technicien Bénévole.
- Un questionnaire à chaud sera remis aux stagiaires. Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.